Mercredi, jeudi et vendredi saints, à 4 heures, chant des ténèbres. Le Jeudi-Šaint, à 3 heures et demie, lavement des pieds.

Eglise Saint-Serge. — Dimanche des Rameaux, à 6 heures, messe de communion générale des femmes. Grand'messe à 10 h. moins un quart; aux vêpres, sermon.

Lundi, mardi et mercredi, à 8 h. du soir, conférences pour les

hommes exclusivement.

Jeudi-Saint, première messe à 6 h.; office à 8 h. Le soir, à 8 h., sermon de la Passion.

Vendredi-Saint, office à 9 h.; le soir, à 8 h., chemin de croix

solennel.

Samedi-Saint, office à 9 h.

EGLISE SAINT-JOSEPH. — Dimanche prochain, 8 avril, après les vêpres qui seront chantées à 3 h., un sermon de charité sera donné par le R. Père Larousse, prédicateur de la station de Carême, en faveur des Pauvres assistés par la conférence paroissiale de Saint-Vincent-de Paul, salut solennel en musique, avec le concours de M. Pinguet, récemment attaché, comme baryton soliste, à l'église Saint-Joseph.

Lundi, mardi et mercredi, à 8 h. du soir, réunions spéciales pour les hommes. Le Jeudi-Saint, à la même heure, sermon de la

Passion.

Eglise Sainte-Thérèse. — Semaine Sainte. Lundi, mardi et mercredi soir, à 8 h., conférences pour les hommes par M. le Curé. Jeudi-Saint, le soir, à 8 h., après le chant du Stabat, sermon de

la Passion par M. l'abbé Jolivet, vicaire à Saint-Laud.

Eglise Sainte-Madeleine du Sacré-Cœur. — Semaine sainte : Retraite spéciale pour les hommes. Lundi, mardi et mercredi, le soir à 8 h., instruction par le R. P. Princet.

Jeudi-Saint, première messe à 6 h., office à 8 h. Le soir, à 8 h.,

sermon de la Passion.

Vendredi-Saint, le matin, office à 8 h., le soir à 8 h., chemin de

la Croix.

Dimanche de Pâques, le matin, messe de communion générale à 6 h., allocution avant la communion; à 10 h., messe solennelle, chantée par les jeunes gens du patronage paroissial, allocution par le R. P. Prédicateur; à 2 h. 1/2, vêpres solennelles, allocution par le R. P. Princet.

Œuvre des Bretons: Dimanche des Rameaux, à 4 h., sermon de la Passion en breton, par M. l'abbé Frigent, aumonier des Bretons

de Trélazé; après le sermon, bénédiction de la Vraie Croix.

EGLISE SAINT-LÉONARD. — Dimanche, 8 avril, inauguration solennelle du grand autel, don de Mme Blavier et de ses enfants.

Après les vêpres, qui seront chantées à 3 heures, sermon par Monsieur le Curé, bénédiction de l'autel et salut du Très Saint-Sacrement.

La cérémonie sera présidée par M. le chanoine Bazin, curé-archi-

prêtre de la cathédrale.

La musique de Mongazon et plusieurs artistes de talent ont promis leur concours.